

Le plan d'action TIC-PME 2010



Contexte

Le développement de la société de l'information et de l'économie de la connaissance représente la mutation économique et sociale majeure de ces dernières années. L'impact positif des TIC sur le développement et la compétitivité des entreprises est un phénomène maintenant reconnu, mais l'usage des TIC dans les entreprises françaises et en particulier les PME souffre d'un retard certain par rapport à nos compétiteurs.

Au cours des dernières années, différentes actions ont été lancées par les acteurs du développement économique au niveau national ou local et l'analyse des retours d'expérience, positifs et négatifs, a mis en évidence :

- une faible réceptivité de certaines entreprises (TPE en particulier) aux nouvelles technologies ;
- le manque de standards et de formats d'échanges adaptés pour permettre une dématérialisation et une automatisation effectives des échanges allant au-delà des outils de base (traitement de texte, email, site web...);
- les hésitations des entreprises à sauter le pas de la dématérialisation car elles craignent, si leurs partenaires ne le font pas, d'avoir investi pour rien.

Stratégie - Organisation

Pour remédier au premier problème (faible réceptivité de certaines entreprises), le ministère a lancé début 2006 un programme de sensibilisation et d'accompagnement des professionnels intitulé « Entrepreneurs, faites le choix de l'économie numérique », qui s'adresse particulièrement aux TPE.

Pour remédier aux deux problèmes suivants (manque de standard et hésitations des entreprises), le Ministère a lancé fin 2005 l'initiative TIC&PME 2010 pour inciter les entreprises d'une même filière à mutualiser leurs efforts et leurs réflexions, et à développer dans le cadre de règles internationales les standards et outils spécifiques dont elles ont besoin.

Cette opération a été conçue comme une action de mobilisation de l'industrie française, à laquelle s'associent les pouvoirs publics (le ministère de l'économie, des finances et de l'emploi) et le monde économique (MEDEF, fédérations professionnelles, chambres de commerce et d'industrie...).

La Direction Générale des Entreprises (DGE) qui est responsable de la conduite de l'opération s'appuie sur un comité de pilotage qui la conseille dans les tâches de nature régaliennne (décisions de financement...). Elle bénéficie par ailleurs de l'appui d'une instance intersectorielle de coordination ouverte à tous les porteurs de projets, chargée de créer une forte dynamique par la mutualisation des meilleures pratiques, veiller à la cohérence des standards d'échanges électroniques entre les différentes filières et ainsi permettre à terme aux PME le plus souvent multisectorielles de s'approprier ces différentes méthodes dans une relation gagnant-gagnant avec leurs clients.

L'instance de coordination est soutenue par l'AFNET, EDIFrance et GS1 France qui lui offrent la ressource humaine permanente et l'expertise partagée, nécessaire à ses travaux.



Avancement



A l'occasion des deux appels à projets successifs en 2005-2006 et 2006-2007, une vingtaine de filières se sont mobilisées et bénéficient de plus de 10M€ d'aide de la part du ministère de l'économie, des finances et de l'emploi.



Sous l'impulsion des fédérations ou des grands donneurs d'ordre, les outils et standards qu'elles développent pourront être mis en œuvre de façon collective et coordonnée par les entreprises de la filière au niveau local. Ce déploiement et cette appropriation par les PME des outils, mais surtout des nouveaux modes de travail qu'ils impliquent, constituent le nouveau chantier de TIC&PME 2010 à compter de l'année prochaine.



Sites



- <http://www.telecom.gouv.fr/tic-pme2010>
- <http://www.ticpme2010.fr/>

